

V Affaires publiques

Le Programme des affaires publiques du Ministère vise à assurer la communication entre le gouvernement, la population du pays et certains groupes et individus importants à l'étranger afin d'atteindre les objectifs de politique étrangère du Canada. Pour élaborer et réaliser une telle politique, il faut avoir constamment une connaissance précise de l'opinion publique au Canada mais aussi dans les pays présentant un intérêt primordial pour le Canada. Les attitudes de groupes particuliers d'une population peuvent exercer une grande influence sur le comportement de son gouvernement et, parfois même, sur celui d'autres gouvernements.

Le climat dans lequel les relations étrangères canadiennes sont conduites se modifie et, dans sa dimension publique, exige des représentants du Canada à l'étranger une conscience, une souplesse et une participation de plus en plus grandes. Il convient de mentionner qu'en 1976, l'attention portée au Canada sur la scène internationale s'est considérablement accrue en raison (abstraction faite des Jeux olympiques) des événements économiques et politiques qui y sont survenus. Cette situation a mis en relief le pressant besoin d'expliquer le système démocratique du pays à des auditoires étrangers et d'insister sur la force et la finalité nationale qui le sous-tendent, son importance dans les affaires mondiales de même que sa flexibilité et sa diversité.

Au milieu de 1976, on a créé une Direction des relations publiques au sein du Bureau des affaires publiques, afin d'avoir un système de traitement rapide des renseignements sur la politique, quel que soit l'endroit du Canada d'où ils proviennent et de les transmettre aussitôt aux missions à l'étranger. La nouvelle Direction est également attentive à l'intérêt que porte de plus en plus la population canadienne à la nature et à la pertinence des problèmes de politique étrangère et aux solutions qu'y apporte le gouvernement.

En 1976, le Bureau s'est attaché à mettre au point, à l'Administration centrale, un système de traitement de l'information quotidienne et du programme de relations publiques au pays et à l'étranger. Simultanément, il s'est

attaché à promouvoir, par le biais de relations culturelles et universitaires, la compréhension mutuelle entre le Canada et un certain nombre de pays étrangers. Le Bureau a cherché à faire connaître au niveau international la créativité, l'ampleur et la diversité croissantes de la culture et du savoir canadiens, tant pour leur valeur propre que pour leur contribution importante à la politique étrangère canadienne. En collaboration avec d'autres ministères, organismes ou paliers de gouvernement au Canada, le Bureau s'est également tenu au courant des activités d'organismes et de citoyens canadiens œuvrant dans des domaines aussi variés que les questions religieuses, le commerce, les communications, la science et la technologie, le sport, etc. Bien souvent, le Bureau s'est associé à ces activités ou les a appuyées. L'instantanéité des communications électroniques ainsi que la facilité et la rapidité des voyages ont vite élargi le champ de la diplomatie publique internationale. Par ailleurs, la conduite de la diplomatie publique canadienne offre au Bureau des affaires publiques et aux missions canadiennes à l'étranger des possibilités de plus en plus étendues tout en leur posant des problèmes sans cesse plus complexes.

Relations avec les universités

La Direction des relations avec les universités a pour mission de promouvoir et de coordonner les relations entre le Ministère et les universités, au pays comme à l'étranger, ainsi qu'avec d'autres organismes qui s'intéressent à la politique étrangère canadienne. La Direction a pour objet d'établir des voies de communication entre fonctionnaires responsables de la mise en œuvre de la politique étrangère et universitaires (ou autres personnes) qui étudient les nombreux aspects des relations internationales. La Direction est en outre chargée des programmes d'études canadiennes à l'étranger.

Détachement d'agents du service extérieur auprès des universités

L'un des modes d'échange avec les universités consiste à y détacher de hauts fonc-